

	
Délibération n°5	Conseil municipal du 26 septembre 2017
Direction Générale des Services	Domaine de compétence : 7.5 Subventions
<p>Le Jeudi 26 Septembre deux mille dix sept à 19 h, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la Mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe Fait.</p>	
<p>Date de convocation : 20/09/2017</p> <p>Membres présents : 25 puis 26 (arrivée de Mme COUSIN à 20 h)</p> <p>Membres ayant donné pouvoir: 8 puis 7</p> <p>Membre(s) excusé(s) : 0</p> <p>Membre(s) non excusé(s): 0</p> <p>Nombre de votants : 33</p> <p>Affiché le 02/10/2017</p>	<p>Présents : Monsieur Philippe FAIT, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Frédéric CADET, Monsieur Lucien BONVOISIN, Madame Christelle BEURAIN, Madame Kathy HANQUEZ, Monsieur Frédéric CADET, Madame Dominique DELSAUX, Monsieur Lucien BONVOISIN, Adjoints, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Martine GHEZAL, Monsieur Richard KASPRZAK, Madame Maryse MAILLART, Madame Isabelle ROMANCANT, Monsieur Joël DACHICOURT, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN, Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Pascal THIEBAUX, Monsieur Stéphane SAGNIER, Monsieur Francis GRAVET, Madame Monique VAMBRE, Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Monsieur Francis LEROY, Monsieur Edouard YDEE, conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés ayant donné pouvoir : Monsieur Yvon BRIHIER, Monsieur Christian RAMET, Madame Martina DESCHARLES, Madame Charlotte PERRAULT, Madame Angélique COUSIN (arrivée à 20 h 00), Madame Stéphanie CODRON, Monsieur Jean-Paul HAGNERE, Madame Stéphanie DANNE.</p> <p>Absent (s) excusé (s) : 0</p> <p>Absent (s) non excusé(s) : 0</p> <p>Votants : 33</p> <p>Secrétaire de séance : Madame Laurie CAFFIER</p>
<p>Objet : Attribution d'une aide exceptionnelle pour soutenir l'action du Groupe de Secours Catastrophe Français aux Antilles françaises</p>	
<p>Rapporteur : Monsieur le Maire</p>	
Synthèse de la délibération :	Attribution d'une aide exceptionnelle pour soutenir l'action du Groupe de Secours Catastrophe Français aux Antilles françaises

Le mercredi 6 septembre, l'ouragan Irma a frappé les Antilles. Les îles de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy ont été particulièrement touchées : 95 % du territoire a été détruit.

Le Groupe de Secours Catastrophe Français (GSCF), qui est également une organisation de solidarité Internationale, s'est immédiatement mobilisé et fait un appel

aux dons, conscients des besoins importants occasionnés par ce drame.

Le GSCF s'engage à fournir le rapport annuel du commissaire aux comptes et le rapport des missions dans le pays à chaque donateur.

La Ville d'Etaples-sur-mer souhaite s'associer à ce mouvement et exprimer sa solidarité.

Afin d'aider à la poursuite de ces actions, il est demandé au conseil municipal d'approuver le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 200€ au Groupe de Secours Catastrophe Français.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'approuver le versement d'une subvention de 200€ au Groupe de Secours Catastrophe Français pour soutenir son action aux Antilles Françaises.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2017 – article 6574.

La délibération est adoptée par **33 voix pour**.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus

*Délibération rendue exécutoire
en vertu de sa publication
et de sa transmission au
Contrôle de légalité (voir
visa)*

La présente délibération peut peut faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication

- *d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire*
- *d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille*



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216203182-20171003-del5-260917-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 03/10/2017